

Le Parc National des Calanques de Marseille à l'île Verte ?

Une continuité naturelle et logique

Depuis avril 2006, une nouvelle loi encadre les Parcs Nationaux dans le souci d'assurer une meilleure concertation avec les usagers et habitants, pour favoriser la création de nouveaux Parcs Nationaux en contact immédiat avec des villes et pour favoriser la création d'aires marines protégées. Cette nouvelle loi permet aussi de créer des Parcs Nationaux comportant plusieurs "Cœurs de Parc". Une fois encore, tout ceci semble avoir été fait sur mesure pour le site classé ciotadien !



La Ciotat Cœur de Parc, Collectif d'associations et de citoyens ciotadiens
Bello Baouco | 694 chemin de la Civade Verte | 13600 LA CIOTAT
www.laciotatcoeurdeparc.org | coeurdeparc@yahoo.fr
☎ 06 87 53 02 14

Région



Réalisé avec
le soutien financier
du Conseil Régional PACA

PACA